

Installateur en chauffage central (Chef d'entreprise) (3000)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron formateur chauffagiste plombier et suivez en même temps des cours (chaudière, sanitaire, gaz, climatisation, régulation, PEB, combustible, soudure) dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Programme

Année préparatoire

Chantier et atelier (y compris com. technique et finitions) (12h) ; TC gestion spécifique/4 travaux en hauteur (4h) ; Canalisation soudure (oxy et semi-automatique) (24h) ; Gaz (20h) ; Canalisations (24h) ; Corps de chauffe - climatisation (12h) ; Appareils de distribution - appareils sanitaires (16h) ; Local de chaufferie - approvisionnement combustible (20h) ; Eaux usées (20h) ; Production d'ecs et échangeurs (24h) ; Module spécifique (32h) ; Commandes électriques et régulation (40h) ; Mise en service - maintenance (16h).

1ère chef d'entreprise

Déterminer les caractéristiques thermiques d'un bâtiment (30h) ; Déterminer les générateurs de chaleur (10h) ; Concevoir une installation de production d'eau chaude sanitaire (12h) ; Concevoir réseau hydraulique d'une installation chauffage central (12h) ; Sélectionner des émetteurs de chaleur (8h) ; TC technique spécifique. : réal. métré chantier (12h) ; TC technique spécifique. : réal. devis chantier (16h) ; TC technique spécifique : analyse données technique chantier (40h).

2ème chef d'entreprise

TC technique spécifique gestion ex. technique chantier (48h) ; Négocier des affaires (6h) ; Concevoir une installation mazout (26h) ; Suivi du projet d'entreprise (20h) ; Concevoir une régulation d'une installation de chauffage central (20h) ; Gérer la maintenance d'une installation de chauffage central (8h) ; Concevoir une installation spéciale (8h) ; Concevoir une installation de gaz (24h) ; TC gestion spécifique : créer ou reprendre une entreprise (4h) ; TC gestion spécifique : assurer le volet social (12h) ; TC gestion spécifique : assurer le volet administratif (16h) ; TC gestion spécifique : assurer le volet financier (8h) ; TC gestion spécifique : évaluer

son entreprise (4h).

Cours de gestion : 160h sur 2 ans

Esprit d'entreprendre ; Création d'entreprise ; Législation ; Stratégie commerciale ; Gestion commerciale ; efp Formateur de talents ; Comptabilité ; Fiscalité ; Plan financier.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#) (

<https://www.efp.be/formations/chef-d-entreprise/efp-2/installateur-en-chauffage-central.html>)

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 2 ans + 1 année préparatoire éventuelle

Horaire en soirée ET en journée 2 fois par semaine(s)

Début Fin septembre

Coût 325 euro par an - Coût réduit Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Etre agé de 18 ans au 31/12 ET être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique OU être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes dans la profession OU avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel OU réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français). Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire et d'occupation dans la profession.

Intéressé(e) ?

Que faire La période d'inscription se situe entre debut mai et le 31 octobre.

[Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#) (

<https://www.efp.be/inscriptions-1/>)

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle [\(voir les permanences\)](#) (

<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) .

Remarques

Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle ;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise.

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

- titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession;
- titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession;
- occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil ([voir les permanences des délégués à la tutelle](#)).

(<http://www.sfpme.spfb.brussels/fr/formation-chef-d-entreprise/contacter-un-delegue-a-la-tutelle>)

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/3000>



efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

efp 0800 85 210

info@efp-bxl.be - <http://www.efp-bxl.be>